



Programme LEADER

Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France

Compte-Rendu Comité de Programmation du 24 juin 2021

Au vu de la situation sanitaire imposant encore des règles strictes, il a été décidé d'organiser ce comité en visioconférence à l'aide de l'outil Zoom, tel que prévu dans le règlement intérieur. Chaque membre du Comité de Programmation a reçu au préalable le lien et les codes d'accès pour se connecter. Des tests de connexion étaient possibles en amont du Comité pour les membres du Comité de Programmation en faisant la demande.

Etaient présents les membres des collèges :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant)
- Communauté de Communes de Haute Somme – CELMA Claude (votant) – CAMUS Dominique (votant) – BLONDELLE Jean-Marie
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – MERCIER Marie-Estelle (votant) – RIOJA José (votant)
- Communauté de Communes Terre de Picardie – ETEVE Bruno (votant)
- Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens – Picardie – JAVOROVIC Delphine (votant)

Privé :

- Artois Insertion Ressourcerie – LAMUR Michel (votant)
- Association Saint-Jean – COPPE Gaëlle (votant)
- Association Savoir Fer – LAIDAIN Arnold (votant)
- Générations Mouvement – KNOCKAERT Annie (votant)
- Gîte de l'Atrium – BLONDELLE Patrick (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Lisette (votant)

Etaient également présents :

- Autorité de Gestion Conseil Régional – HIARDOT Aurélie
- Conseil Départemental – COFFIGNIEZ Isabelle
- Cellule Animation LEADER – MUNOZ Elodie – HERPIN Julie

Membres excusés :

Collège public : FAGOT Maryse - PETR Cœur des Hauts de France, FRANCOIS Eric – Communauté de Communes de Haute-Somme ; BRUCHET Antoine, HAY Francis – Communauté de Communes de l'Est de la Somme ; SCIASCIA Georgette, CARON Gérard, LINEATTE Thierry – Communauté de Communes Terre de Picardie ; MOURETTE Delphine – Chambre de Commerce et d'Industrie Amiens Picardie ; MORDACQ Séverine, SANDRAS Bernard – Office de Tourisme Haute-Somme

Collège privé : DURIEZ Dominique – Aéro Dom ; BARALLE Vincent – Artois Insertion Ressourcerie ; FAITY Luc – Association Saint Jean ; BOUCHON Yvette – Association Savoir Fer ; DUFRENE David, PAWAR Aryendra – Fédération de la pêche ; GUILBERT Michel – Générations Mouvement ; BLONDELLE Daphné – gîte de l'Atrium ; DENEUX Kévin – Historial de la Grande Guerre ; LEGRAND Arnaud, INCHELIN Marion – Les Scénarios de Charli ; QUEYRAT Marcel – Souvenir Français

Invités excusés : l'Etat, et BONNAUD Dominique, directeur du PETR Cœur des Hauts de France

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public 7/9
- Membre du collège privé 7/10

Le principe du double quorum est respecté

1. Audition et note du projet des Rencontres audiovisuelles « Médiation culturelle et patrimoniale via les techniques innovantes du vidéo-mapping »

Comme le prévoit le règlement intérieur du GAL en cas de faible nombre de projets à auditionner le comité d'audition peut fusionner avec le comité de programmation.

Rappel du principe de sélection des opérations et ses modalités

La sélection des opérations se fait en 3 temps

- une audition des maitres d'ouvrages (comité d'audition) ;
- un examen technique du dossier (comité technique) ;
- le choix des opérations retenues en Comité de programmation.

Le comité d'audition examine le fond au regard de la grille d'analyse pour les noter.

Les critères de sélection (total sur 20) sont les suivants :

- intégration dans la stratégie de développement du GAL ;
 - impact territorial ;
 - dimension partenariale ;
 - faisabilité technique et économique ;
 - caractère innovant ;
 - condition d'accessibilité financière ;
 - condition d'accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
 - impact en termes d'emploi et d'activité économique ;
- + Un critère spécifique en fonction de la fiche action.

Seuls les membres du Comité présents peuvent remplir la grille d'analyse.

Les porteurs de projets sont auditionnés afin de présenter leur projet et répondre aux questions. La présentation est libre. Les maitres d'ouvrage ont eu la grille d'analyse.

Après débat, chaque membre remplit sa grille. Une note collective du comité est attribuée en direct sur un tableau Excel.

Cette note servira dans le calcul de la subvention et sera proposée au Comité de Programmation.

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, en fonction des opérations certains membres sortent de la salle et ne participent pas à la notation.

A ce présent comité d'audition,

1 dossier est porté par l'association Rencontres Audiovisuelles. A quitté la salle et n'a pas participé au débat :

- Hervé FRANCOIS en tant que Président de l'association Rencontres Audiovisuelles

En lien avec la fiche action « Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire »

« Médiation culturelle et patrimoniale via les techniques innovantes de vidéo-mapping »

Opération portée par Rencontres Audiovisuelles

Présentation : Antoine MANIER, directeur

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs (Historial de la Grande Guerre, PETR, ville de Péronne...)
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- Projet participant au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Note obtenue : 19/20

Après sa présentation, les échanges, l'obtention de la note, et la demande d'aide étant complète, elle intègre les demandes de subvention à l'ordre du jour (point 4).

2. Points validés au dernier comité

- 4 demandes de subvention ont été accordées pour un total de 289 830 euros de FEADER
 - Médiation & numérique (Historial)
 - Les Imaginaires –saison 3 (P.E.T.R.)
 - Création d'un lieu de vie (S.A.I.P.- association Saint Jean)
 - Création d'un parcours sportif santé (C.C. Est Somme)
- Accord de prolongation de délais pour l'obtention du label Pays d'art et d'Histoire

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité

3. Suivi des opérations

- Evolution des projets soutenus depuis le dernier comité

Les scénarios de Charli	En cours
mise en place d'hébergements insolites - CCI	Achevée demande de paiement à venir
Réalisation d'une aire de jeux extérieure- Estrées-Mons	Sur le point de s'achever
Etude de définition et de faisabilité pour la création d'un pôle culturel	En cours

Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement de l'OT Haute Somme: communication, prospection, promotion, soutien à l'émergence de manifestations	En cours
Amélioration de l'attrait du territoire pour la préparation des communes au label Villes et Villages Fleuris	Jury passé, remise des prix à l'automne
Boîtes à livres	Demande prolongation de délais
Elaboration Plan de Paysage	Achevée demande de paiement à venir
Pays d'art et d'histoire 2018 -2019 (2020)	Obtention du label !
Les imaginaires saison 2	Demande prolongation de délais
Création d'un lieu de vie, habitat Inclusif ...	Ouverture cet été
Création d'un parcours santé-sportif-tourisme de pleine nature	En cours d'achèvement
Médiation & numérique	En cours
Les imaginaires saison 3	Action vers public cible
COOP EVAL	En cours atelier le 22 septembre

- Maquette financière

Maquette au 22 juin 2021. Suite au reliquat du dossier animation le 18 juin, elle est légèrement différente de celle présentée dans le dossier de séance transmis aux membres le vendredi 18 juin 2021.

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE GLOBALE	total programmé payé au dernier comité du 8 février 2021	reliquat 18 juin 2021	avant ce comité total programmé - payé reliquat déduit	montant disponible
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	618 000 € 26,37%	472 347,18 €		472 347,18 €	145 652,82 €
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	821 000 € 35,03%	477 232,72 €		477 232,72 €	343 767,28 €
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	357 000 € 15,23%	265 329,96 €		265 329,96 €	91 670,04 €
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	155 000,00 € 6,61%	134 249,99 €		134 249,99 €	20 750,01 €
19.3	5	Coopération	80 000 € 3,41%	12 906,66 €		12 906,66 €	67 093,34 €
19.4	6	Evaluation					- €
19.4	7	Animation	313 000 € 13,35%	197 814,74 €	6 461,01 €	191 353,73 €	121 646,27 €
		TOTAL	2 344 000 € 100,00%	1 559 881,25 € 66,55%		1 553 420,24 € 66,27%	790 579,76 € 33,73%

Approbation du comité à l'unanimité

4. Présentation des projets pour demande de subvention

Ils font suite :

- aux comités d'audition du 12 octobre et de début de séance ;
 - au comité technique du 4 juin 2021.
- ⇒ **6 demandes sont complètes**
- ⇒ Dans un enjeu post covid il est souligné l'importance de soutenir les projets autour des loisirs, de la culture, du lien social, en lien avec la stratégie du GAL.

*Projet en lien avec la fiche action 1 :
Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus*

4.1 Création d'un espace d'accueil et d'hébergement de loisirs sur la base canoë kayak à Ham

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Est de la Somme

Description du projet :

Un camping de groupe décomposé comme suit :

- Un parking,
- Une aire technique composée de bâtiments modulaires incluant : un espace cuisine et son équipement, un espace laverie, un espace stockage, des douches, de sanitaires et une infirmerie.
- Une aire d'hébergement composée de 2 chapiteaux (1 réfectoire et 1 loisirs), d'une zone de vie sur une plateforme stabilisée et de tentes dortoirs.

Il s'agit de pouvoir accueillir des groupes tout au long de la saison de canoë, environ six mois de l'année, du printemps à l'automne, avec la capacité dans un premier temps de pouvoir accueillir un groupe d'une cinquantaine de personnes chaque week-end en lui proposant des activités touristiques. La volonté est de pouvoir faire évoluer le site, les capacités d'hébergement, au fur et à mesure de la prise d'ampleur de l'activité.

Comité d'audition :

Note obtenue : 19/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL, le club dispose de sentiers nautiques labellisés par la fédération française de Canoë Kayak
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs, projet construit notamment avec le club qui rentre dans une vraie dynamique touristique
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France
- Pas de bénéfice de la CC
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- Projet participant au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi en lien avec le club
- Projet soucieux du milieu naturel - découverte de la vallée de la Somme

Comité technique :

Avis favorable – inéligibilité des dépenses de voiries et réseaux divers (parking, assainissement, raccordement aux réseaux ...)

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au comité du 12 juin 2020

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
386 350,41 €	168 599,80 €	217 750,61 €	Etat	43 550,12 €
			Département	31 963,36 €
			FEADER	110 000,00 €
			CCES	32 237,13 €

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur RIOJA José, en tant que Président de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, et Madame MERCIER Marie-Estelle, en tant que membre de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

Projet en lien avec la fiche action 2 :

Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire

4.2 Médiation culturelle et patrimoniale via les techniques innovantes de vidéo-mapping

Maître d'ouvrage : Rencontres Audiovisuelles

Description du projet :

Projet de médiation utilisant la technique innovante du vidéo mapping, pour toucher de nouveaux publics et les sensibiliser au patrimoine et à l'image.

Le côté spectaculaire et ludique du vidéo mapping permet de toucher un public très large, notamment un public éloigné de la culture.

Ce projet concourt également à l'appropriation de son cadre de vie par le public local, qui à travers les propositions mapping pourra redécouvrir les bâtiments de son quotidien, vivre une expérience artistique marquante qui laissera ainsi des traces et créera un lien durable à ces espaces.

Etape 1 (mai- juin 2021) : en fonction des contraintes sanitaires

- vernissage de 3 dispositifs de médiation utilisant le mapping dans le musée pour valiser des pièces des collections

Etape 2 (mai à décembre 2021) :

- 3 dispositifs de médiation utilisant le mapping dans le musée pour valoriser des pièces des collections

- actions ponctuelles : deux ateliers mapping pour les habitants de Péronne / projection de courts métrages CinéSoupe au cinéma de la ville de Péronne ou à l'Historial, support à un travail d'éducation à l'image scolaires et tout public / formation pour l'équipe de l'Historial et acteurs culturels du territoire (Ville, PETR, associations,) en lien avec le projet Motion Spots/médiation numérique (parcours Il était une fois ...)

Etape 3 (septembre 2021, journées du patrimoine) : Evènementiel

- mapping Immersif dans la cour du château de l'Historial de Péronne

- mapping sur l'Hôtel de Ville

- mapping sur la façade de l'Historial

- diffusion des productions des ateliers
 - Les 3 dispositifs de médiation toujours visibles
- Etape 4 : Bilan, analyse de l'efficacité des dispositifs et des actions

Comité d'audition :

Note obtenue : 19/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs (Historial de la Grande Guerre, PETR , ville de Péronne..)
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- Projet participant au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Comité technique :

Avis favorable – l'aide LEADER est fonction de la note du comité d'audition du jour

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au comité du 12 octobre 2020

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
136 032,32 €	- €	136 032,32 €	Région	28 000,00 €
			FEADER	97 006,64 €
			Gazelec	10 000,00 €
			Historial	1 025,65 €
			RAV	0,03 €

Le porteur a la TVA à sa charge

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur FRANCOIS Hervé, en tant que Président de Rencontres Audiovisuelles, et Monsieur ETEVE Bruno, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Historial de la Grande Guerre, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

4.3 Communication, café culture et outils multimédias

Maître d'ouvrage : Historial de la Grande Guerre

Description du projet :

La présente demande se conjugue suivant trois volets essentiels pour maintenir l'intérêt des publics pour l'Historial : investissements dans la communication, notamment son volet numérique ; développement des outils multimédias afin de rendre plus accessible et attractif le musée pour les différents publics ; création avec un Café Culture d'espaces culturels conviviaux et partagés entre visiteurs étrangers au territoire et habitants.

Ces investissements sont indispensables afin de poursuivre après le Centenaire de la Grande Guerre la dynamique de projets et de rénovation menée depuis 2013.

L'Historial à Péronne est et restera la porte majeure d'entrée touristique du territoire ; afin d'inscrire dans la durée cette attractivité et les potentiels de valorisation territoriale, l'Historial entend engager, rénovations, innovations, promotions avec des conjugaisons plurielles et des retombées d'intérêt général ; un dialogue suivi avec les acteurs institutionnels locaux (PETR, Com de com, Ville de Péronne, OT) est recherché pour la construction en synergie de projets qui concourent à l'attractivité du territoire et à la vie locale.

Comité d'audition :

Note obtenue : 17/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL : l'Historial est une porte d'entrée sur le territoire et attire des touristes de tous pays
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs (PETR , ville de Péronne..)
- Faisabilité technique et économique
- Projet existant mais amélioré avec des nouveautés significatives (ouvert sur l'extérieur, grande diversité des supports.)
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps, l'Historial possède le label tourisme et handicap
- Projet participant au maintien de l'emploi local (hébergeurs, restaurateurs)
- Projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au comité du 9 décembre 2019

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
218 983,64 €	2 061,00 €	216 922,64 €	Etat	90 732,24 €
			FEADER	110 000,00 €
			Historial	16 190,40 €

Le porteur a la TVA à sa charge

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur FRANCOIS Hervé, en tant que directeur de l'Historial de la Grande Guerre, et Monsieur ETEVE Bruno, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Historial de la Grande Guerre, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

4.4 Communication, café culture et outils multimédias

Maître d'ouvrage : Historial de la Grande Guerre

Description du projet :

Ce projet s'inscrit dans la continuité des projets d'investissement menés par l'association Historial pour développer la qualité de ses espaces pour l'agrément partagé des visiteurs et des habitants.

Le cadre de verdure des espaces autour de l'Historial conjugue patrimoine (château, douves, bâtiment moderne) et espaces naturels (étang du Cam, Jardin de la Paix dans les Douves).

Depuis 2014, l'Historial valorise et enrichit ces espaces avec : l'installation de tables de pique-niques très appréciée des visiteurs et des Péronnais ; ces espaces de pique-nique et de loisirs de plein air vont être développés. La rénovation (dans le respect de son caractère patrimonial) de l'escalier qui mène du parvis du château aux Douves et au Jardin de la Paix va assurer sécurité et lien pour ce flux dans des espaces verts.

La rénovation de la cour du château, premier espace de découverte des visiteurs après leur passage de l'enceinte médiévale, sera complétée par la création d'un jardin et d'espace verts (confiée à Peter Donegan, le paysagiste qui a réalisé le Jardin de la Paix) qui seront parcourus de stations consacrées (avec cartels et lien QRCode vers Appli) à l'histoire du château et à « l'histoire du végétal » (notamment la place des plantes dans l'alimentation et la santé). Le projet de création d'un jardin et d'un espace paysager dans la cour est confié à un paysagiste. La qualité de cette réalisation sera très appréciée du public et des habitants nous invite à nous inscrire dans la continuité de l'esprit du jardin des Douves tout en intégrant la spécificité de la cour, point de rencontre de différentes marques architecturales, carrefour d'histoire que conjuguera le parcours « Il était une fois ... ».

Comité d'audition :

Note obtenue : 18/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL : l'Historial est une porte d'entrée sur le territoire et attire des touristes de tous pays
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France projet innovant dans sa conception avec les équipes de l'Historial, dans son volet immersif...
- Gratuit, lien vers l'extérieur
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps (label tourisme et handicap)
- Projet participant au maintien de l'emploi local (vitalité économique du territoire)
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Comité technique :

Avis favorable, inéligibilité des dépenses en lien avec les réseaux divers (câbles, éclairage extérieur d'un passage ...)

Remarques complémentaires :

Sur proposition du Comité de Programmation le 12/10/2020, et après validation du Comité Technique, le projet "Jardins et espaces paysagers de l'Historial", initialement attaché au projet « Médiation Numérique, parcours Il était une fois un château.., jardin paysager dans la cour », a été dissocié de celui-ci. Le Comité de Programmation du 03/11/2020 a décidé que cette scission serait sans incidence sur la note obtenue au Comité d'Audition.

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER	
173 069,64 €	11 778,00 €	161 291,64 €	Etat	28 226,03 €
			FEADER	110 000,00 €
			Historial	23 065,61 €

Le porteur a la TVA à sa charge

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur FRANCOIS Hervé, en tant que directeur de l'Historial de la Grande Guerre, et Monsieur ETEVE Bruno, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Historial de la Grande Guerre, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

*Projet en lien avec la fiche action 3 et 4
Proposer des services créant ou renforçant le lien social
Communication – promotion-sensibilisation*

4.5 Les seniors à l'ère du numérique

Maître d'ouvrage : Générations Mouvement

Description du projet :

La fracture numérique en milieu rural est aussi bien liée à un manque d'équipement pour recevoir correctement internet qu'à une appréhension des personnes âgées à s'équiper et à s'initier à l'informatique.

Les tablettes sont des outils facilitant les déplacements tout en autorisant les principales fonctions informatiques. Elles permettent d'avoir accès à internet, de pratiquer des activités ludiques favorisant le développement de la mémoire et d'entretenir les liens avec sa famille. Générations Mouvement a signé un partenariat avec la société CDIP qui propose des tablettes parfaitement adaptées aux seniors, avec un écran d'accueil simplifié, une présentation ergonomique des messages et intégrant des jeux pour travailler la mémoire.

Générations propose de mettre en place des ateliers d'initiation à l'utilisation de tablettes qui permettraient aux personnes âgées du territoire de se retrouver régulièrement, contribuant à développer du lien social et à éviter leur isolement. Le programme de formation comprendrait plusieurs séquences pour amener progressivement les utilisateurs de la tablette à bien maîtriser leur outil et à l'utiliser ensuite chez eux de façon régulière. Un recours aux emplois

civiques permettrait à de jeunes volontaires de mettre leurs compétences informatiques à disposition des retraités et de développer les relations intergénérationnelles.

L'action pourrait se réaliser en 2020 sur 6 sites répartis sur le territoire du PETR.

Comité d'audition :

Note obtenue : 16/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet à l'échelle du GAL (3 communes par Communauté de Communes du PETR)
- Dimension partenariale démontrée par la pluralité des acteurs (Conseil Départemental, Conférence des Financeurs, le tissu associatif, les EHPAD...)
- Faisabilité technique et économique
- Le projet est existant mais amélioré avec des nouveautés significatives
- Les formations sont gratuites, et possibilité à la fin du cursus d'acheter la tablette à prix coûtant
- Le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps (âge, visibilité, motricité..). Les tablettes sont adaptées aux difficultés éventuelles.
- Le projet participe au maintien de l'emploi local : l'association envisage de faire appel à des jeunes en service civique
- Le projet crée du lien social intergénérationnel et redynamise le tissu local

Comité technique :

Avis favorable, au regard des dépenses présentées et des précisions apportées le comité préconise le transfert vers la fiche action 4 " communication promotion sensibilisation" en maintenant la note du comité d'audition

Remarques complémentaires :

Avis d'opportunité favorable au comité du 9 décembre 2019

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
22 190,47 €	- €	22 190,47 €	Département	4 438,09 €
			FEADER	17 752,36 €
			Génération Mouvement	0,02 €

Le porteur a la TVA à sa charge

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Madame KNOCKAERT Annie, en tant que trésorière de Génération Mouvement, et Monsieur CAMUS Dominique, en tant que membre du Conseil d'Administration de Génération Mouvement, quittent la salle virtuelle et ne participent pas au vote.

Transfert de fiche et demande de subvention FEADER acceptés à l'unanimité

Projet en lien avec la fiche action 7 :
Animation

4.6 Animation et fonctionnement du GAL 2021

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

Le Santerre Haute Somme/PETR Cœur des Hauts de France est reconnu LEADER GAL en juillet 2016.

Il a créé une cellule d'animation pour faire fonctionner et animer ce dispositif.

Ses principales missions sont :

- communiquer sur le programme
- garantir la stratégie locale de développement
- accompagner les porteurs de projets intégrés au programme européen Leader de l'idée de projet aux contrôles de l'ASP
- mettre en place le suivi administratif et financier du GAL
- monter, déposer et suivre l'ensemble des dossiers de demande de subvention et de demande de paiement
- répondre à toute demande de l'AG et porteurs de projet actuels ou futurs
- faire de la coopération et des échanges entre GAL

En 2020 :

- LEADER a été prolongé
- une enveloppe supplémentaire a été attribuée au territoire
- le monde a du faire face à une pandémie
- des élections territoriales ont eu lieu

L'année 2021 sera plus particulièrement centrée :

- le développement accru des demandes de paiement ;
- la recherche de solutions suite aux re/confinements et à la crise sanitaire ;
- le lien avec les porteurs, notamment les privés, malgré la crise sanitaire
- le projet Coop Eval
- la poursuite de la programmation de façon plus importante au regard de la nouvelle enveloppe et de la prolongation du dispositif
- la poursuite des réunions InterGAL et des échanges entre GALs, Coop EVAL
- le début de réflexion sur le post LEADER

Comité technique :

Avis favorable

Plan de financement :

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER</u>	
			FEADER	
68 104,81 €	- €	68 104,81 €	FEADER	54 483,84 €
			PETR	13 620,97 €

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, quitte la salle virtuelle et ne participe pas au vote.

En l'absence pour le vote du Président du Comité de Programmation, Monsieur CHEVAL Philippe, Monsieur LAIDAIN Arnold prend la présidence du comité.

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

5. Suivi de la maquette financière

Suite aux décisions prises, la maquette financière est modifiée.

mesure du PDR Picard	n°de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE GLOBALE	programmé à ce comité	total programmé / payé	montant disponible après décision
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	618 000 €	110 000,00 €	582 347,18 €	35 652,82 €
			26,37%			
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	821 000 €	317 006,64 €	794 239,36 €	26 760,64 €
			35,03%			
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	357 000 €		265 329,96 €	91 670,04 €
			15,23%			
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	155 000,00 €	17 752,36 €	152 002,35 €	2 997,65 €
			6,61%			
19.3	5	Coopération	80 000 €		12 906,66 €	67 093,34 €
			3,41%			
19.4	6	Evaluation				
19.4	7	Animation	313 000 €	54 483,84 €	245 837,57 €	67 162,43 €
			13,35%			
TOTAL			2 344 000 €	499 242,84 €	2 052 663,08 €	291 336,92 €
			100,00%	21,30%	87,57%	12,43%
			montant dispo 19.2 et 19.3			224 174,49 €

Notification du comité

Au regard de l'enveloppe restante, le président s'interroge sur la fin de la programmation

6. Demandes d'avenant

- Boîtes à livres (PETR) - en raison du contexte sanitaire, des confinements, des difficultés d'approvisionnement - demande de prolongation de délais au 30 septembre 2022.
- Imaginaires 2020 (PETR)- report de nombreux spectacles en raison de la fermeture des salles et de la crise sanitaire- demande de prolongation de délais au 31 mars 2022.

Afin de garantir l'**absence de conflit d'intérêt**, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, quitte la salle virtuelle et ne participe pas au vote.

En l'absence pour le vote du Président du Comité de Programmation, Monsieur CHEVAL Philippe, Monsieur LAIDAIN Arnold prend la présidence du comité.

Approbation du comité à l'unanimité pour chaque avenant

7. Passage de projets pour avis d'opportunité

Intitulé : Informatisation en réseau des bibliothèques-médiathèques du territoire du PETR		
Maitre d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France	Dépenses éligibles 12 avril 2021	Fin prévisionnelle mars 2022
Description		
<p>Le projet consiste en l'acquisition d'un catalogue et d'un portail documentaire (site Web) communs aux 8 bibliothèques-médiathèques constitutives du territoire du PETR. Il se traduit par l'acquisition d'un logiciel (SIGB) unique permettant ainsi aux équipements de lecture publique de fonctionner en réseau et de renforcer les services à la population.</p> <p>Par ce nouveau projet de service public partagé par les collectivités, les 68 000 habitants du territoire du PETR se verront proposer une offre documentaire diversifiée et élargie, et visible 7j/7 grâce au catalogue commun qui sera mis en ligne via le nouveau portail. Tout usager pourra désormais, grâce à une carte unique, bénéficier des collections et des services de chaque bibliothèque-médiathèque selon des conditions progressivement harmonisées. Le service de prêt se verra ainsi renforcé et étendu.</p> <p>Le projet vise à s'inscrire dans une logique de territoire pour veiller à l'équité territoriale, mutualiser les outils, fédérer les énergies et les équipements et faciliter l'accès des publics.</p> <p>Il favorisera tout à la fois la structuration du territoire en un réseau de lecture publique, la communication et le travail collaboratif entre les équipes locales et la simplification des tâches bibliothéconomiques. Il facilitera en outre la gestion administrative de chacune des bibliothèques-médiathèques ainsi que les prêts sur l'ensemble du réseau, et permettra la réalisation d'économies d'échelle par la mutualisation des coûts de maintenance et d'hébergement. Enfin, ce projet d'informatisation en réseau permettra de remplacer des outils devenus obsolètes dans certaines bibliothèques, de suivre les nouvelles évolutions techniques des SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèques) et de moderniser les équipements de lecture publique.</p>		
Lien avec la stratégie		
Fiche action 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUTANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE		
Objectifs opérationnels :		
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire • Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes 		
Ce projet fait suite à l'étude sur la lecture publique soutenue par le GAL en 2018		

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, ne participe pas à cet avis.

Avis favorable à l'unanimité

Intitulé : Mise en œuvre de la mission Pays d'art et d'histoire		
Maitre d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France	Dépenses éligibles au 1 ^{er} juin 2021	Fin prévisionnelle 30 juin 2023
<i>Description</i>		
<p>Après avoir travaillé à l'obtention du label Pays d'art et d'histoire et défini le projet qui se porte sur les 10 prochaines années, il est temps de mettre en œuvre le projet rédigé et validé en Commission Régional des Patrimoines et de l'Architecture (CRPA) en DRAC Hauts-de-France le 18 février dernier et confirmé par le courrier du Préfet de Région reçu le 31 mai 2021. C'est pourquoi les deux prochaines années, 2021 à 2023 seront nécessaires à la mise en marche du projet. Signature des partenariats, lancement des premières brochures de visites, écriture des premiers projets labellisés, recrutement de l'équipe de la mission Pays d'art et d'histoire (Animateur de l'architecture et du patrimoine, chargé de mission médiation et guides-conférenciers)... Ce sera alors le temps de la mise en œuvre à destination des publics et de s'inscrire pleinement dans ce réseau national pour y faire rayonner le territoire.</p>		
<i>Lien avec la stratégie</i>		
Fiche action 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUTANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE		
Objectifs opérationnels :		
<ul style="list-style-type: none"> • Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire • Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté des habitants 		
<i>Ce projet fait suite à l'obtention du label, soutenu par le GAL depuis le début du programme</i>		

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que Président du PETR Cœur des Hauts de France, ne participe pas à cet avis.

Avis favorable à l'unanimité

Intitulé : Centre d'interprétation sur l'histoire religieuse de la Grande Guerre		
Maitre d'ouvrage : Souvenir Français	Dépenses éligibles au 23 avril 2021	Fin prévisionnelle Aout 2022
<i>Description</i>		
<p>Au cœur du Pays d'Art et d'Histoire, Haut lieu mémoriel des Batailles de la Somme, la chapelle du Souvenir Français de Rancourt Bouchavesnes-Bergen surplombant trois nécropoles française, britannique et allemande, ouvrira en 2022 un centre d'interprétation sur l'histoire religieuse de la Grande Guerre. Valorisant le circuit de Mémoire (Histoire et Patrimoine), il accueillera élèves, universitaires, conférenciers, historiens français et étrangers. Un accès aux personnes en situation de handicap est aménagé également.</p> <p>A partir de supports visuels, table d'orientation, panneaux didactiques, objets religieux, bornes actives, les visiteurs pourront découvrir le rôle joué par toutes les grandes religions et les religieux pendant la Grande Guerre, pour mobiliser les communautés, accompagner</p>		

les soldats au front, consoler l'arrière et préparer la paix.

Le caractère innovant de la chapelle-mémorial en centre d'interprétation aura un impact sur les habitants et les acteurs du territoire, ajoutant une image forte, contemporaine et attractive à ce site exceptionnel, construit en 1922 par la famille du Lieutenant Du Bos, mort en 1916 devant Rancourt. Son corps est inhumé dans la chapelle.

Tous ces points forts ont retenu l'attention lors de la classification de la chapelle en IMH et nous positionnent très favorablement pour la labellisation et la reconnaissance à l'Unesco.

Lien avec la stratégie

Fiche action 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES INNOVANTES CONTRIBUTANT AU DYNAMISME DU TERRITOIRE

Objectifs opérationnels :

- Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire
- Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté des habitants

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Madame QUEYRAT Lissette, du Souvenir Français, ne participe pas à cet avis.

Avis favorable à l'unanimité

Intitulé : Etude de faisabilité, de programmation, mode de gestion et modèle économique relatifs à la Maison du canal et de la Nature à Cléry-sur-Somme

Maitre d'ouvrage : Office de Tourisme Haute Somme	Dépenses éligibles au 15 juin 2021	Fin prévisionnelle décembre 2022
---	------------------------------------	----------------------------------

Description

L'Office de tourisme a engagé une stratégie de diversification afin de sortir du mono-tourisme de mémoire : tourisme de nature (chemins de randonnées, appropriation du projet Vallée de Somme, Vallée Idéale), patrimoine (labellisation Pays d'art et d'histoire) et demain mise en tourisme du canal Seine Nord Europe.

A ce titre, les 3 EPCI du territoire et le PETR via l'OTHS souhaitent porter le projet d'une Maison du canal et de la nature à Cléry-sur-Somme. Les atouts sont nombreux :

- au pied du pont canal, l'ouvrage le plus spectaculaire de l'infrastructure ;
- face aux étangs de Cléry-sur-Somme, Espaces Naturels Sensibles, compétence du Département de la Somme qui souhaite faire de ce site, le Marquenterre de l'est de la Somme.
- une situation géographique privilégiée pour espérer une fréquentation importante, à 3 km de la sortie de l'A1 – Péronne Nord.

Les objectifs de cet équipement structurant, à la fois porte d'entrée touristique du territoire et du projet CSNE, seraient la mise en valeur du canal (origines du projet, enjeux, évolution des travaux, aspects environnementaux,...) ainsi que des richesses environnementales des ENS et plus largement de la vallée de la Somme récemment labellisée RAMSAR.

Pour ce faire, il convient de mener une étude de faisabilité et de programmation, d'identifier le maitre d'ouvrage le plus pertinent, de dégager une équation économique et un mode exploitation.

*Lien avec la stratégie***Fiche action 1 : DIVERSIFICATION ET VALORISATION LES ACTIVITES DE LOISIRS VERTS ET BLEUS**

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'appropriation et la découverte du patrimoine naturel et paysager autour de la vallée de la Somme
- Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Haute Somme, ne participe pas à cet avis.

Avis favorable à l'unanimité

Intitulé : Bornes tactiles pour améliorer l'accueil et l'information des touristes		
Maitre d'ouvrage : Office de Tourisme Haute Somme	Dépenses éligibles au 15 juin 2021	Fin prévisionnelle décembre 2022
Description		
<p>Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des touristes, il est souhaité l'achat de 2 écrans tactiles afin de renseigner les touristes en dehors des horaires d'ouverture de l'Office de tourisme : offres de loisirs, touristiques et culturelles, recensement des restaurants et hébergements... à portée de tous en naviguant avec ses doigts sur l'écran.</p> <p>Ces outils seront situés, pour l'un, sur la vitrine de l'Office de tourisme, pour le second, à Ham (lieu à définir) qui accueille une antenne décentralisée de l'EPIC.</p>		
<i>Lien avec la stratégie</i>		
Fiche action 4 : COMMUNICATION PROMOTION SENSIBILISATION		
<ul style="list-style-type: none"> • Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée stratégiques du territoire • Sensibiliser, communiquer, promouvoir l'offre tant pour les populations de passage que pour les résidents et les professionnels • Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire 		

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Monsieur CHEVAL Philippe, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Haute Somme, ne participe pas à cet avis.

Avis favorable à l'unanimité

8. Point sur Coop EVAL

Poursuite de la phase 2 « initiation d'une dynamique commune de coopération et d'amélioration du programme »

4 ateliers se sont tenus en visio de février à mai autour de l'innovation en milieu rural, la mobilisation, l'accompagnement, la professionnalisation des acteurs locaux.

Le prochain atelier aura lieu le 22 septembre sous la forme d'un forum ouvert sur une journée à Coucy-le-château (02).

9. Communication

- Une newsletter sortira début septembre avec un gros plan sur un projet terminé : le label Pays d'art et d'histoire, mais aussi un projet en cours : le café culture ou les jardins paysages de l'Historial de la Grande Guerre par exemple
- Partage des publications Facebook des porteurs de projet, mise en avant de quelques projets par le biais de publications sur la page du PETR Cœur des Hauts de France
- Des masques LEADER sont toujours à disposition sur simple demande mais aussi des stickers pour tout matériel financé grâce à LEADER

Avis favorable du comité pour l'ensemble de la communication

10. Point des connaissances sur la fin de programmation et sur la future programmation

Il est possible de programmer jusqu'en septembre 2022.

Les dernières demandes de paiement (liées à l'animation) sont acceptées jusqu'en mars 2024.

Concernant les éventuelles enveloppes supplémentaires, il faut attendre la réinstallation du nouvel exécutif, et une vision globale de la programmation à l'échelle du PDR picard, ainsi l'Autorité de Gestion fera une proposition à la commission permanente dès l'automne 2021.

11. Questions diverses

Le prochain Comité d'audition se tiendra en octobre et le prochain Comité de programmation en novembre. Les dates seront communiquées ultérieurement, ainsi que les modalités d'organisation (présentiel, ou visioconférence).

Philippe CHEVAL
Président du GAL Cœur des Hauts de France

